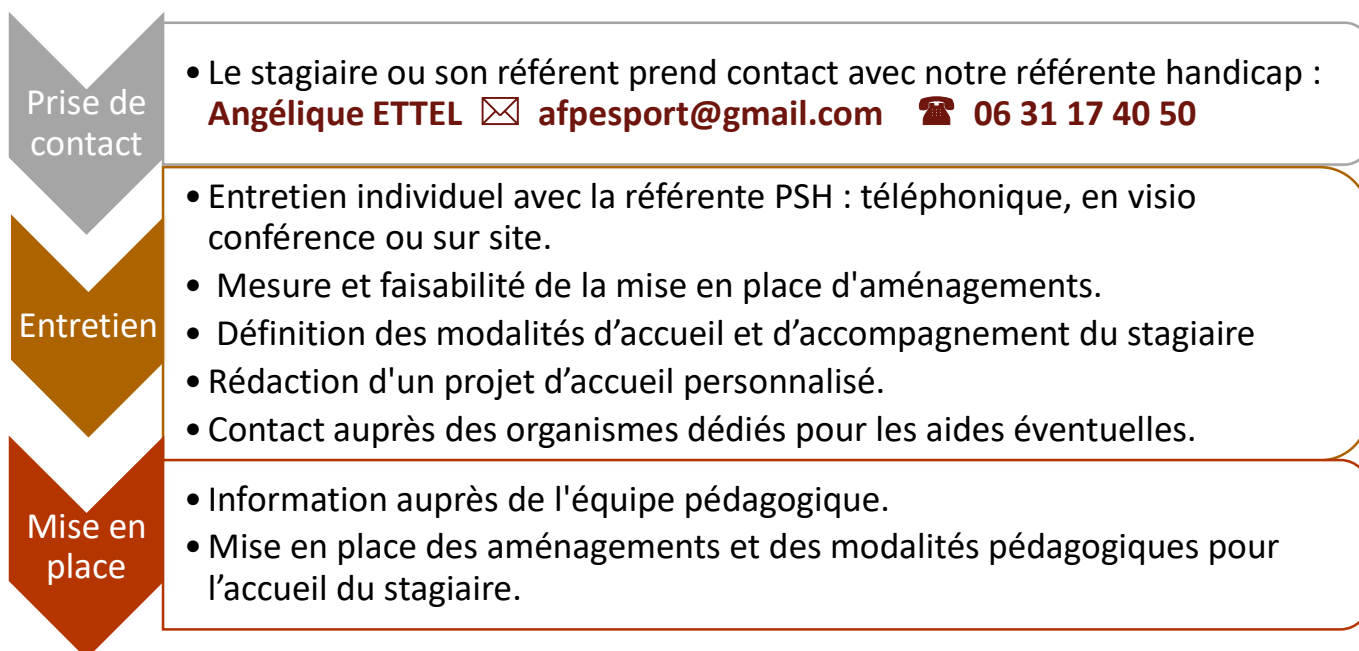


## PROCESSUS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### 1. Ce document a pour objectif de :

- Rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Accueillir les personnes en situation de handicap.
- Aménager les parcours de formation des personnes en situation de handicap.
- Répertorier les organismes à contacter pour les différentes aides possibles.

### 2. Procédure d'accueil :



### 3. Accessibilité des salles de formation

L'AFPE loue des salles pour y dispenser ses formations. Les modalités d'accès et d'accompagnement sont fonction des installations mises à notre disposition.



#### **4. Modalités communes d'accompagnement :**

- Aménagement de la formation
  - Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation.
  - Temps de pause supplémentaires si nécessaire.
  - Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation.
  - Accompagnement individuel.
- Aménagements pédagogiques
  - Supports et contenus pédagogiques sur ordinateur.
  - Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite).
  - Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques).
  - Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap.

#### **5. Coordonnées organismes et liens**

- Rechercher un correspondant / un organisme dans son département :  
<https://www.agefiph.fr/annuaire>
- Organismes accessibles via la page « annuaire AGEFIPH » :
  - Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) dans vos départements,
  - Cap Emploi (recrutement, emploi),
  - Centre de ressources AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/personne-handicapee>